

L'atelier des **TRANSITIONS**



**ET SI C'ÉTAIT LE BON MOMENT
POUR PASSER LE CAP ?**



APPEL A CANDIDATURE

Edition 2025

Vous souhaitez engager ou renforcer la transition écologique de votre entreprise ?

Répondez à l'Appel à candidatures du Grand Angoulême pour rejoindre **L'atelier des TRANSITIONS** ! Pendant 6 mois, venez questionner votre modèle économique pour adapter votre entreprise aux bouleversements écologiques par la coopération territoriale et l'ancrage local.

Un parcours collectif de 6 mois

De janvier à juin 2026, vous rejoindrez un collectif d'entreprises du territoire pour construire votre feuille de route pour la *responsabilité territoriale* de votre structure. Le parcours vous permettra de participer à des temps inter-entreprises réguliers pour monter en compétence et favoriser l'échange entre pairs sur l'avancement de vos projets respectifs.

Qui peut candidater pour intégrer le parcours ?

Le parcours est accessible à toute entreprise du territoire, débutante ou déjà engagée sur le sujet de la transition écologique.

Les structures candidates doivent justifier obligatoirement d'une activité sur le territoire de GrandAngoulême. Chaque entreprise devra présenter un binôme de participant·es au parcours, idéalement composé d'un·e membre de la direction et d'un·e représentant·e des salarié·es.

Quel est le calendrier de l'appel à candidature ?

- Date limite de remise des candidatures : 22 décembre 2025 à minuit
- Réunion du jury de sélection des candidats début janvier 2026
- Annonce des lauréats en janvier 2026
- Première rencontre des lauréats et lancement officiel du programme à l'occasion d'un petit déjeuner professionnel fin janvier 2026 (8h30 – 10h - date à venir)

Quel est le programme du parcours ?

La parcours comprend :

- une journée inter-entreprise en début de programme pour consolider un socle commun de connaissances
- la mise à disposition de diverses ressources pour permettre un travail d'acculturation en interne avec les salarié·es
- une demi-journée inter-entreprise dédiée à la cartographie des impacts de l'entreprise
- un travail interne en autonomie dans chaque structure pour finaliser le diagnostic
- une journée inter-entreprise pour explorer les piliers stratégiques de la responsabilité territoriale des entreprises (RTE)
- un travail interne en autonomie dans chaque structure pour dégager des pistes d'actions
- une demi-journée inter-entreprise de rédaction des feuilles de route.
- un travail interne en autonomie dans chaque structure pour finaliser la feuille de route.
- une journée de clôture pour présenter et challenger les feuilles de route avec des acteurs locaux, célébrer collectivement la fin de l'aventure et ancrer des coopérations futures sur le territoire

Quel coût pour l'entreprise ?

L'ensemble des temps collectifs est entièrement financé par GrandAngoulême. L'engagement dans le programme implique engagement sur l'ensemble des phases d'accompagnement.

Comment candidater ?

Téléchargez dès aujourd'hui votre formulaire de candidature, puis envoyez votre candidature à entreprendre@grandangouleme.fr avant le 22 décembre à minuit.

Pour plus d'informations : 05 45 255 100 / entreprendre@grandangouleme.fr

L'Atelier des Transitions est un dispositif créé et financé par la communauté d'agglomération de [GrandAngoulême](#).